



MAGAZINE

NOMINATION 1

*CCRE Rhône-Alpes :
une présidence brignairote*

SECURITÉ 2

*Allo 18 : pour un meilleur
service public du secours*

FINANCES 3

*Les aides directes du
Conseil Général*

DOSSIER 5

*Esprit d'entreprises
GDF : une unité modèle*

EDUCATION 9

Tout un programme

ENVIRONNEMENT 10

Concours floral

TRANSPORTS 11

Opération séduction

CULTURE

*Le Club des entreprises
Briscope actualités*



Edito

VERS UNE ALLIANCE AVEC CHAPONOST, MILLERY, MONTAGNY ET VOURLES

Le 14 Novembre dernier, le Conseil municipal a adopté le principe de création d'une communauté de communes à cinq : Chaponost, Millery, Montagny, Vourles et Brignais.

Cette décision qui n'est pas sans conséquence pour l'avenir de nos communes, a été mûrement réfléchie. C'est un choix objectif qui fait suite à une longue réflexion émaillée par des rencontres entre les représentants des communes concernées et par des entretiens avec le Préfet.

Elle a été prise en toute connaissance de cause après plusieurs simulations à géométrie variable :
- adhésion à la Communauté urbaine de Lyon
- création d'une communauté de communes à quatre avec Millery, Montagny et Vourles
- création d'une communauté de communes à cinq avec les communes précitées et Chaponost.

Une nouveauté pour Brignais ?

Non, pas vraiment, car Brignais pratique déjà la coopération intercommunale dans le cadre de son adhésion à plusieurs syndicats (aménagement hydraulique, gestion de l'eau, traitement des déchets...).

C'est une intercommunalité de partage de charges et donc de réalisation d'économies pour les communes adhérentes.

Oui, car le regroupement de Brignais avec Chaponost, Millery, Montagny et Vourles profile un autre type d'intercommunalité : c'est la volonté de créer un territoire de dimension pertinente, ayant la capacité d'agir sur son développement et son aménagement (notamment, en matière économique ou environnementale). C'est une intercommunalité d'alliance et de stratégie. A la charge des communes de définir un cadre précis de compétences.

En décidant de créer cette structure intercommunale qui pourrait s'intituler "Vallée du Garon" les cinq communes ne tournent pas le dos à l'agglomération lyonnaise. Elles se gardent la possibilité de conclure individuellement des accords spécifiques avec la Communauté urbaine de Lyon. Elles doivent par ailleurs, avec les communautés de Mornant et de Vaugneray, établir un contact permanent.

L'union fait la force, dit-on couramment.

Cette communauté de communes, c'est la force de faire entendre sa voix auprès des pouvoirs publics.

Brignais, le 1^{er} Décembre 1996

Michel THIERS
Maire

Vice Président du Conseil Général du Rhône

► ETAT CIVIL DU 1^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 1996

NAISSANCES :

ARTHAUD Thomas, le 2 Avril
GAULTIER Laurane, le 8 Avril
PIZETTE Clara, le 8 Avril
FERREIRA Aurélie, le 14 Avril
CAILLAUD Anaïs, le 16 Avril
GOUTARD Elodie, le 16 Avril
ARTIGUES Alexis, le 17 Avril
CHARDON Sébastien, le 20 Avril
GARCIA Théo, le 24 Avril
POMMET Léo, le 29 Avril
SILVESTRE Astrid, le 30 Avril
BEN HADJ ALI, le 5 Mai
CHADEFAUX Hugo, le 7 Mai
GRIVAZ Laura, le 8 Mai
HERVE Camille, le 9 Mai
METZ Augustin, le 10 Mai
ROSSIGNOL Maxime, le 14 Mai
CAMPENS Ophélie, le 15 Mai
GONCALVES Laury, le 21 Mai
GAUTHIER Tiffani, le 22 Mai
PICHARD Alexis, le 29 Mai
SAOUDI Marjane, le 29 Mai
SEPETCI Emre, le 31 Mai
LEBOUCHER Corentin, le 8 Juin
VAN EYCKEN Robin, le 8 Juin
SANONER Thibault, le 14 Juin
SANONER Xavier, le 14 Juin
NINKU Morgane, le 17 Juin
CHEVALIER Pierre, le 18 Juin
TAYSSIE Tom, le 18 Juin
LUMINET Paul, le 25 Juin
WOLFF Margaux, le 26 Juin
BOUREMEL Yohan, le 27 Juin
KOY Eléna, le 2 Juillet
FERRANTE Charly, le 3 Juillet
TERRI Sana, le 5 Juillet
LE Camille, le 6 Juillet
SUAU Thomas, le 6 Juillet
ROBERT Mathis, le 7 Juillet
ENCINA Melvin, le 11 Juillet
COZZOLINO Rémy, le 16 Juillet
BENISTANT Benjamin, le 17 Juillet
PAUCHON Alexandra, le 18 Juillet
SIOTTO Cyrielle, le 19 Juillet
AOUADI Mohammed, le 21 Juillet
MARRILLET Louise, le 21 Juillet
BRIGIDA Matthias, le 23 Juillet
PINTO DE MESQUITA Hélène, le 3 Août
FAIZANT Claudine, le 11 Août
COCHELIN Antoine, le 14 Août
RICOUX Anne Sophie, le 17 Août
RIGOT Quentin, le 17 Août
ALLEMANE Tiffen, le 30 Août
ANDRIEU Léa, le 1^{er} Septembre
PARDO Guillaume, le 2 Septembre
MORALES Emeline, le 5 Septembre
CASTRO Morgan, le 7 Septembre
PONSONNET Lucas, le 8 Septembre
FAURE Kévin, le 9 Septembre
BOUACID Nawoël, le 17 Septembre
FERREIRA DE SOUZA Elodie, le 20 Sep.
FOURNIER Anthony, le 20 Septembre
MALLEK Inès, le 21 Septembre
LAGER Winona, le 24 Septembre
ROUGE Camille, le 30 Septembre

MARIAGES :

FAIZANT Patrick et ROYER Mylène, le 6 Avril
SALTANA Ahmed et AFIFI Soulef, le 20 Avril
GRILLON Pascal et CLIET Valérie, le 7 Juin
MARECHET Pierre et GUENET Patricia, le 8 Juin
CARVALHO Laurent et GARRIGA Sandrine, le 14 Juin
BERT Denis et JOUVENOT Sylvie, le 15 Juin
BACHELIER Régis et LACOUR Annick, le 21 Juin

HANDLER Erick et PEREZ Myriam, le 22 Juin
CHALENCON Raphaël et VEZIANT Nathalie, le 29 Juin
CLERTANT Stéphane et MUNARO Joëlle, le 6 Juillet
MANASE Michel et LEFIN Florence, le 6 Juillet
FLASSAYER Jérôme et BONNET Valérie, le 6 Juillet
RIBOULOT Hervé et COUTO Sylvie, le 6 Juillet
MARECAUX Vincent et GOUBIER Sylvie, le 12 Juillet
DESFARGES Stéphane et ZENONE Sandrine, le 13 Juillet
CHARROIN Vincent et LOPEZ Valérie Anne, le 13 Juillet
SEITE Jean Jacques et MARC Lise, le 13 Juillet
COLLOMB Didier et PERGENT Isabelle, le 3 Août
ESCOURBIAC Bernard et RUIZ Françoise, le 17 Août
DUTERTRE Alain et ZURITA SANCHEZ Maria, le 24 Août
KAFEL Thomas et GZIK Marzéna, le 24 Août
GUYETANT Philippe et CAILLAUD Véronique, le 24 Août
CHERMETTE Olivier et LACONDEMINÉ Elisabeth, le 14 Septembre
JURCZAK Pierre et RIVATON Marie Christine, le 14 Septembre
MINSSIEUX Pierre et CATRIX Geneviève, le 28 Septembre
GUDET Didier et BIBERT Véronique, le 28 Septembre

DÉCÈS :

BELOT née GRANJON Martine, 45 ans, le 8 Avril à Pierre-Bénite
QUEREZ Henri, 72 ans, le 18 Avril à Pierre-Bénite
GAMBONI André, 74 ans, le 8 Mai à Pierre-Bénite
MASAPOLLO née BOULARD Chantal, 44ans, le 22 Mai à Brignais
NANGERONI Christian, 55 ans, le 13 Mai à Pierre-Bénite
CADILLAT Laurent, 20 ans, le 30 Mai à Lyon 7^{ème}
MARTIN née METTHEZ Reine, 80 ans, le 9 Juin à Pierre-Bénite
SIBOURD Edmond, 79 ans, le 14 Juin à Brignais
RAMBAUD née PERRIER Suzanne, 75 ans, le 21 Juin à Brignais
MARTINEZ Muriel, 27 ans, le 24 Juin à Brignais
FERNANDEZ José, 82 ans, le 28 Juin à Brignais
GARCIA Jean Maurice, enfant, le 25 Juin à Pierre-Bénite
LAVELLE Marie Rosalie, 77 ans, le 9 Juillet à Brignais
PELLETIER née CALLARD Elisabeth, 50 ans, le 14 Juillet à Pierre-Bénite
LAURENT née METRAL Blandine, 64 ans, le 28 Juillet à Pierre-Bénite
SALVAT Pierre, 59 ans, le 30 Juillet à Brignais
COTTE Roger, 72 ans, le 3 Août à Brignais
FARGIER René, 69 ans, le 31 Juillet à Pierre-Bénite
CANALI née PACCAUD Marie, 69 ans, le 8 Août à Civray-de-Touraine (Indre et Loire)
MONTESANO Vincent, 63 ans, le 18 Août à Pierre-Bénite
FELIX Joanny, 82 ans, le 20 Août à Brignais
ROCHEFORT née BUISSON Marie, 64 ans, le 20 Août à Lyon 8^{ème}
BUIL Ghislain, 50 ans, le 25 Août à Pierre-Bénite

PINCHON François, 60 ans, le 31 Août à Pierre-Bénite
ARNAUD Francine, 87 ans, le 9 Septembre à Brignais
CHAGNY Jean, 44 ans, le 11 Septembre à Brignais
GARNIER née GARNIER Lucile, 64 ans, le 7 Septembre à Bron
LEROUDIER José, 54 ans, le 30 Septembre à Brignais

► GRAND LOTO DE LA FNACA

Le 15 Décembre à 14 H 30, au complexe Pierre Minssieux. La manifestation est organisée par les anciens combattants dans le cadre du Comité de coordination avec les ACPG / CATM, au profit des œuvres sociales des deux associations. De nombreux lots sont en jeu. Buffet et buvette.

► L'ARMEE DE TERRE RECRUTE

Le Centre d'Information et de Recrutement de l'Armée de Terre organise désormais tous les mois une permanence en Mairie de Brignais (bureau des permanences au rez de chaussée). Rendez-vous les deuxième et quatrième mardis du mois de 14 h à 16 h 30.

► BUVETTES ET INSTALLATIONS SPORTIVES : ASSOUPPLISSEMENT DE LA LOI

Le décret du 8 Août 1996 met partiellement fin à un débat qui a agité pendant plusieurs mois les petits clubs sportifs français : il les autorise désormais à solliciter des dérogations temporaires pour l'ouverture de débits de boissons à proximité des installations sportives, dans une limite de 10 fois par an. Pour ces associations, la "buvette" représente une bonne part des recettes de leur budget.

La loi Evin (1990) et son décret d'application (1992) limitaient à une fois par an, l'autorisation d'ouverture de buvette.

L'hiver est là, la neige aussi

Comme chaque année, les services techniques sont opérationnels 7 jours sur 7 pour assurer le déneigement des voies publiques de la commune : soit 46 km de chaussées publiques.

Soyez patients, ils ne vous oublieront pas !

Mais il convient de rappeler également que le dégagement des trottoirs est de la responsabilité des habitants ainsi que les voies privées.

Magazine édité par la Municipalité de Brignais.
Hôtel de Ville - 28, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 15 11 - Fax 04 78 05 56 51

Directeur de la Publication : Michel THIERS, Maire,
Responsable de la rédaction : Brigitte MARQUAND,
Service Information Communication.

Secrétaire de la Rédaction : Martine DAL TIO, SIC.

Collaborateurs de la rédaction : Philippe BLAIN,
Chantal EYNAUD-LASSALLE, Sylvie GIAGNORIO, Valérie BONETTO.

Photo de couverture : l'église de Brignais,
par Pierre ROCHEBLOINE.

Reportages : Brigitte MARQUAND, Pierre ROCHEBLOINE,
Bernard FOREST, Conseil Général du Rhône.

Mise en page, Composition, photogravure :

LASERCOLOR, Brignais.

Impression : DELTA, Chassieu.

Régie publicitaire : Service Information Communication Ville de Brignais.

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 1996.

ISSN : en cours

NOMINATION

CCRE Rhône-Alpes : une présidence brignairote

Le 26 Octobre dernier, à l'occasion de son assemblée générale, le Comité Régional du Conseil des Communes et Régions d'Europe a élu son nouveau président : Michel Thiers qui prend la succession de Jacques Golliet (ancien sénateur de Haute-Savoie).

Créée en 1951, l'Association Française du CCRE a pour vocation de construire l'Union Européenne à l'échelon local. C'est une interface entre les institutions de Bruxelles et l'Europe des citoyens.

Le CCRE Rhône Alpes regroupe, dans la région, 256 communes adhérentes et en Europe, 200 communes jumelées.

Son action se traduit principalement par des aides opérationnelles aux jumelages ou par l'organisation de conférences, journées de formation sur le fonctionnement et l'actualité de l'Union Européenne. Un certain nombre d'événements grand public (concerts, expositions, ...) ponctue également son actualité.

Elu Président du CCRE Rhône Alpes, Michel Thiers a exprimé sa

volonté de poursuivre dans la lignée des actions entreprises par son prédécesseur : rapprocher les citoyens d'Europe les uns des autres et former les élus à l'Europe en démythifiant son fonctionnement.

Mais l'avenir s'annonce chargé. Dans la perspective notamment de l'instauration de l'Euro, ce nouveau mandat prend une toute autre dimension. "Dans le cadre du programme PRINCE ou Programme d'Information du Citoyen qui vient d'être mis en place par la Commission européenne, les élus auront un rôle majeur à jouer. Déjà structurés et organisés en réseaux, les CCRE régionaux sont donc les ambassadeurs tout trouvés du changement" conclut le nouveau président. ■

DISTINCTION

Michel Thiers nommé chevalier dans l'Ordre national du Mérite

Empreinte d'une grande simplicité, la cérémonie s'est déroulée le 18 Octobre dernier dans les nouveaux locaux de l'Ecole supérieure de Chimie Physique Electronique de la DOUA à Villeurbanne ; tout un symbole au regard du parcours professionnel du récipiendaire.

C'est Hubert Curien, ancien ministre de la Recherche et de l'Espace, père d'Ariane Espace et concepteur des programmes "Spot" et "Télécom", qui a remis la distinction à Michel Thiers. En lui conférant cette distinction, le Gouvernement tenait à honorer en lui, le scientifique de haut niveau, l'ingénieur chimiste, docteur ès-sciences, ancien Directeur de la recherche et développement à Rhône-Poulenc.

L'Ordre national du Mérite, second ordre national, a été créé par Charles de Gaulle en 1963. A l'instar de l'Ordre de la Légion d'Honneur qui récompense des mérites "éminents", il a été conçu dans l'esprit d'honorer des mérites "distingués" acquis dans des fonctions publiques, civiles ou militaires.

Chaleureuses félicitations. ■



C'est l'ancien ministre de la Recherche et de l'Espace, Hubert Curien qui a décoré Michel Thiers dans l'Ordre national du Mérite.

Allo 18 : pour un meilleur service public du secours



La rapidité d'intervention des sapeurs-pompiers dépend pour partie de votre précision à localiser un sinistre.

Attention ! Le Centre de Traitement de l'Alerte est connecté avec le réseau de France Télécom. Les auteurs de "faux-appels" sont rapidement localisés et sont sanctionnés.



Depuis le 23 Septembre, la restructuration des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) est opérationnelle dans le Rhône. Cette réforme voulue par l'Etat et appliquée par le SDIS a deux objectifs : répondre encore mieux aux besoins de la population et s'adapter aux nouveaux risques.

Située hors Courly, Brignais reste néanmoins comme par le passé rattachée au Centre de Traitement de l'Alerte de Lyon, au même titre que les 55 communes de la Courly et que la ville de Jons.

Par contre, le nouveau schéma départemental opérationnel sur Brignais, concerne 4 centres de secours : Pierre-Bénite, Chaponost ou Vourles en premier appel et Givors en second appel.

Les autres communes du département sont rattachées au Centre de Traitement de l'Alerte du Rhône. A terme, d'ici 5 ans, les deux centres devront fusionner et répondre à une seule hiérarchie.

LE DÉCLENCHEMENT DES SECOURS À BRIGNAIS

Accidents routiers, incendies, noyades... comme toute personne en détresse ou témoin de détresse, vous composez le 18 sur votre téléphone. Dès cet instant, le Centre de Traitement de l'Alerte de Lyon prend en charge votre appel.

A l'aide de questions précises, le pompier "régulateur" va localiser l'intervention, cerner vos besoins, tout en saisissant ces données sur l'ordinateur central. Et c'est cet ordinateur central qui

dans la seconde, analyse les données et transmet l'alerte en premier appel au centre d'incendie concerné.

A cet instant, les membres de la caserne (pompiers professionnels ou volontaires) reçoivent le message d'alerte sur leur BIP et la confirmation sur le télex du poste de garde.

Ils ont quatre minutes pour répondre de leur disponibilité en hommes et en moyens. Dans le cas contraire, via le Centre de Traitement de l'Alerte du Rhône, c'est le centre de secours de Givors qui recevra l'ordre d'intervention. En dernier lieu (indisponibilité des centres de secours de premier et de deuxième appel ou nécessité de renforts importants ou encore de moyens très particuliers), c'est la compagnie de Sapeurs Pompiers de Gerland qui interviendra, notamment pour les incendies.

DES DÉLAIS REVUS À LA BAISSÉ

"Entre l'appel de détresse et l'arrivée des secours sur place, une moyenne de 15 précieuses minutes se sera écoulée" explique le Capitaine Marc Montillet, chef du centre de Pierre-Bénite et responsable de la 12^{ème} Compagnie (Centre de Secours de Feyzin, Pierre-Bénite, Charly et Vernaison).

L'objectif du schéma départemental est de diminuer le délai d'arrivée des secours sur place, notamment, si possible, par l'inter-

vention de casernes de proximité, telles Chaponost ou Vourles pour Brignais. En effet, les délais d'intervention ne sont pas toujours faciles à tenir, compte tenu du trafic intense entre Pierre-Bénite et Brignais, à certaines heures.

Pour les élus de Brignais, si le principe de la proximité est intéressant, il convient également de donner davantage de moyens aux centres de Vourles et de Chaponost et d'envisager pour l'un ou pour l'autre une réelle professionnalisation des équipes.

EFFECTIFS ET PRIX DE LA PROTECTION

Le centre de Pierre-Bénite est composé de 17 sapeurs pompiers professionnels et de 33 volontaires. Les casernes de Vourles et de Chaponost regroupent 20 pompiers et le centre de Givors quant à lui compte 8 professionnels et 58 volontaires.

Les frais de fonctionnement et d'investissement en matériel sont pris en charge pour partie par les communes concernées.

Ainsi, pour l'année 1996, la Ville de Brignais a consacré plus de 810 000 F, soit 80,50 F par habitant, à la ligne budgétaire "contingent incendie". L'autre partie du service est financée directement par le budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours. ■

Brignais, une commune à risques ?

"Pas spécialement, répond le capitaine Montillet, qui note néanmoins la présence d'activités industrielles importantes et d'un trafic de transit chargé, notamment sur l'A 74 (A 45). Il faut rester vigilant.

Mais statistiquement parlant, Brignais se situe dans la "moyenne" avec 302 sorties en 95."

1995 : 302 sorties du centre de secours de Pierre-Bénite en première intervention sur Brignais dont :
 incendies : 28
 accidents de circulation : 42
 évacuations de personnes : 137
 interventions préventives : 35
 divers : 60

Les aides directes du Conseil Général : l'heure du bilan 96

Pour 1996, le montant global des subventions accordées par le Conseil Général à Brignais s'élèvera à
2 547 407 F.

Un "plus" appréciable qui a permis aux acteurs communaux, associations, collège et Ville, de boucler un certain nombre de dossiers.

Des aides qui, en quelque sorte, bénéficient directement aux Brignairots.

Le Conseil Général, assemblée délibérante du Département, a pour vocation principale de gérer la solidarité entre les communes du Rhône dans le cadre des domaines de compétence qui lui sont propres. (voir encadré).

Mais parallèlement, il attribue chaque année aux communes et à diverses personnes morales des aides financières directes ou subventions. "C'est une distribution conditionnelle répondant à des critères précis de fiscalité communale ou qui témoigne des orientations politiques de l'Assemblée. Ainsi des avantages financiers importants sont accordés aux communes qui présentent par exemple des projets d'équipements intercommunaux" explique Michel Thiers, Conseiller Général du canton de Saint-Genis-Laval.

AIDE À LA COMMUNE

Dans sa catégorie (commune de 1000 à 20 000 habitants), Brignais a bénéficié cette année de

quatre types d'aides :

Au titre de la dotation du Conseil général, l'Assemblée a versé au budget communal une enveloppe de 354 609 F. Elle est conditionnelle au taux d'aide accordé à une commune (15 % pour Brignais en 1996). Ce type d'aide n'est pas affecté à un programme particulier. Par contre, elle est venue abonder les crédits d'investissement de la ville.

Signé en 1992, entre la Commune et le département du Rhône, le Contrat d'Aménagement et de Développement a été prorogé pour permettre à la Ville de prendre le temps nécessaire à la réalisation des investissements inscrits dans ledit contrat.

Ainsi, une première tranche a été réalisée en 1996 avec la réfection de la façade de l'église à laquelle le Conseil Général a participé à hauteur de 243 000 F, soit 30 % du coût global HT des travaux.

Au titre du principe de la répartition des produits liés à l'activité économique dans le département,



La rénovation de la façade de l'église a été subventionnée par le Conseil Général à hauteur de 30 % du montant des travaux hors taxe.

Plus proche de vous avec la Maison du Département du Rhône.

Le Conseil Général choisit de mettre l'accent sur la solidarité. Il réorganise l'implantation de ses services sur le territoire du Rhône pour offrir des prestations similaires à tous les Rhodaniens quel que soit leur lieu de résidence.

Ainsi, depuis quelque mois, il ouvre dans chaque canton, une structure baptisée Maison du Département du Rhône : une porte d'entrée locale sur l'ensemble de ses missions pour tous les usagers (familles, organismes, élus locaux, associations...).

A Saint-Genis-Laval, 11 chemin de la Patinière, 04 72 39 19 22.

Au même titre que l'Etat ou la Région, le Département est présent quotidiennement dans la vie des habitants du Rhône à travers ses propres domaines de compétence.

N'oublions pas que le Conseil Général est, entre autres, l'autorité organisatrice des transports départementaux, qu'il est responsable des collèges, qu'il est le principal acteur de l'action sociale et qu'il consacre des sommes considérables à la voirie départementale.



Le Conseil Général a financé pour partie les travaux hydrauliques de recalibrage du Merdanson.

● ● ● Suite de la page 3

Brignais a bénéficié d'une enveloppe exceptionnelle de 209 166 F, somme non affectée qui a abondé le budget de fonctionnement 96 de la Ville (proximité d'Elf Atochem à Pierre-Bénite). Il s'agit du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle.

Enfin, dans le domaine des aides aux travaux, le Conseil Général a participé à hauteur de

La dynamique développée par les enseignants à travers les projets d'actions éducatives et l'ouverture sur l'étranger ont fait l'objet de dossiers de demandes de subvention. 10 800 F ont ainsi été accordés à trois classes de Jean-Zay pour boucler leurs projets.

Le Conseil Général a participé comme chaque année au budget de fonctionnement de l'Ecole de musique avec une subvention de 78 750 F accompagnée d'un petit crédit pour achat d'instruments de musique (1468 F)

Le Centre social dont le budget est assuré principalement par la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales a bénéficié d'une aide de 80 000 F (au titre du secteur Jeunes) et de 45 000 F pour la réalisation d'animations dans les quartiers de Brignais.

LE SECTEUR ASSOCIATIF

Ces aides accordées par le Conseil Général dépendent de la qualité du montage du dossier, de sa crédibilité, de sa viabilité, mais également d'une existence réelle de communauté d'objectifs entre les porteurs de projets et le Conseil Général du Rhône. Elles sont votées ligne par ligne, thème par thème, en séance.

Depuis plusieurs années, le festival de la Bulle d'Or est subventionné par le Conseil Général.

400 000 F au financement des aménagements hydrauliques du lit du Merdanson. Une somme versée directement au Syndicat d'Aménagement de la Vallée du Garon qui vient en déduction de la participation de la ville.

COLLÈGE, ECOLE DE MUSIQUE ET CENTRE SOCIAL

Le second degré est l'un des domaines de compétence majeurs du Conseil Général. Sa politique en faveur des collèges est très volontariste en témoigne les budgets importants qui leur sont consacrés chaque année tant en fonctionnement qu'en investissement. Ainsi pour l'année scolaire 96/97, le collège Jean-Zay a bénéficié d'une dotation globale de fonctionnement de 455 614 F.

Parallèlement, sur présentation de dossiers, les établissements peuvent bénéficier de subventions complémentaires indépendantes du contingent normal de fonctionnement.

Cette pratique a permis au collège Jean Zay d'acquérir du matériel informatique (180 000 F) ainsi qu'un four à cuisson mixte pour le restaurant scolaire (80 000 F), et d'aménager des salles de classe à hauteur de 300 000 F.

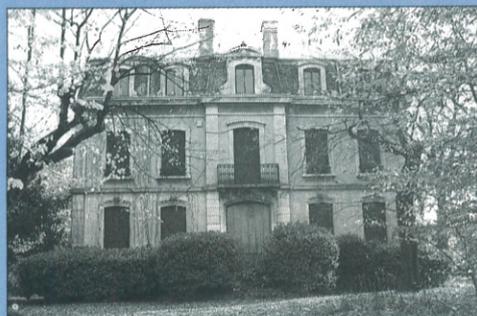


Au titre du 5^{ème} Carrefour des Entreprises, l'ABCIS a bénéficié d'une subvention de 10 000 F (aide à l'action économique). L'Office Culturel de Brignais a reçu quant à lui 45 000 F (aide à la création et à la diffusion de spectacles vivants) et le Festival de la Bulle d'Or, 35 000 F.

Ville : un plus pour la vie associative

Au cours du Conseil municipal du mois de Septembre, les élus ont voté pour le projet d'acquisition par la Ville, de la propriété Hoffmann (rue de la Giraudière).

Cet ensemble composé d'une demeure de 600 m², d'une maisonnette de gardien et d'un parc de 5,5 ha, situé au cœur de Brignais, représentait une réelle opportunité. Achetée au prix du marché avec un avis favorable du Service des domaines, elle va permettre à la Municipalité de répondre aux associations à la recherche de salles. Un groupe de travail a été constitué tout spécialement pour étudier globalement le problème de la répartition des locaux associatifs existants en intégrant la question de l'utilisation de la propriété Hoffmann.





Esprit d'entreprises

À l'occasion du 5^{ème} Carrefour des Entreprises du Sud Ouest Lyonnais, Brignais a dressé un bilan de sa propre dynamique économique : implantation, santé des entreprises, projets à long terme.

“**C**lassée au premier rang de nos préoccupations en matière de restructuration des zones d'activités, la mutation du secteur des Ronzières est significative de cette dynamique” explique Louis Rolland, adjoint au Maire en charge des dossiers économiques.

RONZIÈRES : UNE MUTATION EN COURS DE RÉALISATION

En l'espace de 18 mois, l'amorce de requalification engagée avec l'annonce de l'ouverture de l'unité de **Gaz de France**, (voir article page 8), s'est concrétisée rapidement.

Fin 95, **Fontana** (voyages, tourisme) propriétaire d'une parcelle de 5350 m² a lancé son opération de construction d'un entrepôt de 450 m². **Asler** (vente par correspondance de mobiliers et articles de bureaux), précédemment installé à Saint-Fons a construit son siège quelques mètres plus loin : un bâtiment de 835 m² sur deux étages à la fois fonctionnel et de bonne architecture. **Ballois** (transports) a quitté en mars dernier le

secteur du Bonneton pour les Ronzières, suite à la création d'un outil industriel de plus de 1400 m².

Dans un proche avenir, de nouvelles implantations sont annoncées avec le projet de l'entreprise **Porteret Gobillot** (électricité auto et poids lourds) qui envisage une construction de 1300 m² et celui de la création d'une salle de réception.

Situés au sud de Brignais en bordure de l'A 74 (A 45), en prise directe sur le boulevard de contournement André Lassagne, ces terrains appartenaient majoritairement au domaine privé. “D'où une mise en œuvre de développement économique plus complexe, alors qu'aujourd'hui les chefs d'entreprise à la recherche de sites d'implantation intègrent dans leur choix définitif le paramètre de rapidité d'aboutissement de leur projet”, rapporte encore Louis Rolland. Quant à la partie sud du secteur (située entre la rue Général de Gaulle et l'A 74, ex A 45), la Ville est en liaison avec les pouvoirs publics. La requalification est suspendue à certaines décisions : périmètre de protection des puits de captage et définition du faisceau de la future liaison autoroutière.

Autre sujet de satisfaction pour les observateurs économiques, le maintien de la tonicité d'un bon nombre d'entreprises locales. Un jugement qui s'appuie sur les demandes d'extension de leur outil industriel ou commercial.

DES ENTREPRISES TONIQUES

Ainsi, depuis le début de l'année 1996, le service urbanisme a délivré plusieurs permis de construire pour extension. Sylvie Giagnorio, chargée d'étude en dresse la liste : **TDM Capi, les Vergers du Mont, SBTM Ollier**



Les entreprises locales s'étendent, améliorent leur outil de production : c'est le signe d'un réel dynamisme. Ici, les transports Ballois.

(reprise des établissements Louvel et extension), **Moine, Tradisol** ou **Sefda**. Soit une superficie totale de près de 5000 m² de bureaux, entrepôts ou locaux industriels en construction ou en projet à court terme.

Déjà en 1995, le service urbanisme avait enregistré des dossiers d'extension significatifs, notamment **France Salaisons, Clauger, ou RBE**.

Pour 1997, des projets sont en gestation comme l'agrandissement d'**Agri Service**.

L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

À l'occasion du 5^{ème} Carrefour, les élus avaient invité les professionnels de l'immobilier d'entreprise à s'exprimer entre autres sur le marché local des transactions de bâtiments existants.

Cessions ou reprises de baux, Brignais reste dans la moyenne en ce qui concerne la durée entre la cessation d'activité d'un local et sa reprise. Si un certain nombre de locaux qualifiés de mineurs, ou si-

Révision du POS : un accompagnement à la mutation, une adaptation aux besoins locaux naissants.

C'est en février 96 que le POS a été mis en révision. Parmi les nombreux objectifs inscrits, figurent :

- la volonté de faciliter le maintien et l'extension sur le territoire communal des activités économiques existantes
- le traitement de la façade des zones d'activités situées au bord de l'A 74 (ex A 45) dans la perspective de l'ouverture de l'axe à 4 voies. La revalorisation de ce secteur passant par la création d'une véritable façade économique.

● ● ● Suite de la page 5



**Noël :
4 journées
d'animations
commerciales**
40 commerçants
brignairots vous
attendent

Les vendredi et samedi 20 et 21 Décembre, les lundi et mardi 23 et 24 Décembre, un grand nombre de commerçants brignairots vous invite à participer aux 4 journées d'animations commerciales organisées par le bureau de l'Entente. Sur le principe de tickets offerts par les commerçants participant à l'opération, les brignairots pourront participer à un tirage au sort organisé à l'issue de chacune des 4 journées.

De nombreux lots seront mis en jeu : matériel TV et HI-FI, articles pour la maison, bons d'achats ...

5^{ème} Carrefour :
La soirée bilan à Brindas
le 28 novembre dernier.



Le 5^{ème} Carrefour s'est achevé sur la satisfaction des exposants. Pour Evelyne Galéra, Présidente de l'ABCIS, il a permis de renforcer la notion de Sud Ouest Lyonnais économique à l'instar de l'Est Lyonnais, cette dernière notion étant fortement ancrée dans les esprits.



Asler : une nouvelle entreprise aux Ronzières.

tués hors des grands axes ont du mal à trouver preneur, d'autres bâtiments de bonne facture représentent des opportunités réelles de reprise pour certaines sociétés. Ainsi Mélédo repris par le groupe TFE ou Procaly installé dans les anciens bâtiments Louvel. Dans le secteur nord, LDVI a cédé la place à la concession Fiat, Somop à BVI, et la société Clauger a racheté les anciens bâtiments de la coopérative Gilca Orlac restés longtemps vacants suite à sa fermeture.

Le réaménagement de l'ensemble bâti de l'ancienne société Dromard serait clos à ce jour, si l'un des opérateurs du projet (DIA %) avait respecté les règles de sécurité relatives à l'implantation des moyennes surfaces commerciales de catégorie III.

Toutefois, sur les 5000 m² de bâti, la quasi totalité a été reconverte et accueillent aujourd'hui : deux petites surfaces commerciales, des ateliers, un laboratoire dentaire...

En dépit d'une conjoncture maussade pour les entreprises et

Pour rebondir sur cette idée, les communes partenaires, les associations d'entreprises et l'antenne sud de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon envisagent l'élaboration d'un "guide annuaire" des entreprises du SOL. Un outil pour les personnes à la recherche d'un emploi et pour les entreprises à la recherche de savoir faire (Voir bilan page 7).

d'une baisse de leurs projets d'investissement en immobilier, le micro-marché brignairot semble tirer son "épingle du jeu".

Mais à terme, face à la raréfaction des terrains immédiatement disponibles, la Municipalité devra se lancer dans l'ouverture de la zone d'activité de Moninsable si elle veut répondre aux demandes d'implantations de grands groupes industriels.

Car l'attractivité du Sud Ouest Lyonnais est bien réelle, d'autant plus que le projet d'autoroute A 74 (A 45) se précise. Les observateurs constatent déjà un effet d'accélérateur sur la déconcentration des sites lyonnais au profit de notre région. ■



LDVI a cédé la place à l'entreprise Fahy.



Située en façade de la RD 42, bordée d'espaces verts, la zone de Moninsable (20 ha) représente un site d'implantation de premier rang à l'échelle de la grande agglomération lyonnaise, que la ville se réserve.

Gaz de France : une unité modèle à Brignais

La nouvelle unité de Gaz de France implantée 36, boulevard de Schweighouse à Brignais est opérationnelle depuis Juin.

Auparavant, les locaux et ateliers de l'exploitation de Lyon et de la subdivision techniques spéciales étaient situés à la Mouche (Gerland), sur le site même de l'ancienne usine à gaz.

DE LA MOUCHE À BRIGNAIS

Soucieux de servir l'intérêt général et de satisfaire au mieux ses clients, (riverains, industriels et collectivités), Gaz de France Région Centre Est a décidé de construire à Brignais un ensemble industriel mieux adapté à ses activités : surveillance des installations, maintenance des canalisations et des matériels, équipements de télétransmission et métrologie, relations de proximité.

UNE ARCHITECTURE MODERNE

C'est l'architecte Jean Louis



2070 m² de bureaux et 4100 m² de garages, magasins et ateliers et station de remplissage pour les véhicules gaz naturel.



Duret qui a été retenu pour son projet, alliant modernité et techniques innovantes... au gaz bien sûr !

Ainsi les 6200 m² de bureaux et d'ateliers sont équipés d'une climatisation réversible fonctionnant au gaz naturel et d'une borne de distribution de gaz pour véhicule.

Sur 17 entreprises retenues pour la réalisation des bâtiments, deux figurent dans la liste des entreprises locales. Il s'agit de Paralu (fabrication de menuiseries extérieures) et SRCE Clause (étude et réalisation de puits de captage et rejets).

Au total, la délocalisation aura coûté 35 millions de francs à l'entreprise. Une telle structure devrait générer une fiscalité locale importante et bienvenue dans le budget communal.

58 personnes sont présentes sur le site de Brignais qui abrite les équipes techniques mais également l'état major de l'unité "Région centre est".

LE GAZ, UN PRODUIT INNOVANT

La production de froid et de chaleur à partir du gaz naturel est aujourd'hui un procédé qui a fait ses preuves et qui permet d'équiper tous les types de bâtiments modernes. Cette technique s'inscrit dans un plan plus large de recherche (utilisations industrielles et domestiques).

Le développement du gaz naturel véhicule est une des actions importantes de GDF. Il constitue l'une des solutions les plus intéressantes pour atténuer la dépendance énergétique du secteur des transports en contribuant parallèlement à la sauvegarde de l'environnement. ■

Un geste pour l'environnement

L'inauguration du site de Brignais a été l'occasion de renforcer les relations partenariales entre la Ville et GDF : contacts développés depuis 93, année de l'ouverture du dossier d'implantation. Ainsi depuis le mois d'Octobre, les services techniques sont dotés de deux véhicules circulant au

gaz naturel : une énergie avantageuse et non polluante (les gaz d'échappement sont exempts de plomb, de composés soufrés et de particules).

Si l'on considère la proximité de la station de remplissage située sur le site GDF de Brignais, cette expérience pourrait faire école auprès des nombreuses entreprises brignairottes, pour leur flotte de véhicules.

Bilan du 5^{ème} Carrefour des Entreprises du Sud-Ouest Lyonnais

NOMBRE DE VISITEURS

Étudiants	540
Exposants	858
Mairies	135
CCI	68
Entreprises S.O.L.	1230
Entreprises autres	35
TOTAL VISITEURS	2866
Particuliers	+ 250

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Est lyonnais (Villeurbanne à Jons)	11 %
Nord-Ouest (Tassin à Belleville)	8 %
Lyonnais (Lyon)	13 %
Sud-Est (Vénissieux à St-Bonnet)	7 %
Sud-Ouest lyonnais	60 %
Autres	1 %

QUESTIONNAIRE VISITEURS

Quelques réponses :

79 %	venaient pour la 1 ^{ère} fois.
58 %	venaient par relations professionnelles.
30 %	par les organisateurs du Carrefour
57 %	informés par courrier
51 %	connaissaient le programme des 2 jours
67 %	venaient pour la visite des stands
25 %	pour Internet
78 %	ont visités les stands + de 40 mn
39 %	sont venus pour relations professionnelles.
22 %	pour rechercher des clients
6 %	pour rechercher des fournisseurs
32 %	ont aimé la diversité des exposants
25 %	les opportunités de contacts
22 %	l'ambiance
19 %	l'organisation du Carrefour
52 %	ont trouvé l'accueil satisfaisant
46 %	très satisfaisant
Tous les pôles	ont intéressé entre 10 et 20 %
93 %	des visiteurs reviendront en 1998
25 %	aimeraient exposer
90 %	sont satisfaits des contacts pris

QUESTIONNAIRE EXPOSANTS

Quelques réponses :

55 %	venaient pour la 1 ^{ère} fois.
53 %	connaissaient grâce aux organisateurs
78 %	connaissaient le programme des 2 jours
55 %	sont très satisfaits des contacts carrefour
42 %	ont participé à l'inauguration
71 %	travaillent avec l'Est lyonnais
68 %	ont trouvé l'organisation satisfaisante
27 %	très satisfaisante
78 %	exposeront lors du prochain carrefour
93 %	sont satisfaits de cette manifestation
46 %	très satisfaisant
Tous les pôles	ont intéressé entre 10 et 20 %
93 %	des visiteurs reviendront en 1998
25 %	aimeraient exposer
90 %	sont satisfaits des contacts pris

Pierre ROCHEBLOINE

CONSEIL
ÉDITION
PUBLICITAIRE
IMAGERIE
STUDIO
PHOTOGRAPHIQUE
SERVICE
OFFSET

ÉDITION PUBLICITAIRE

Dépliants
Catalogues
Plaquettes de prestige
Affiches
Annonces
Magazines
Journaux d'entreprises
Packaging
Transparents pour présentation
Panneaux de stand...

STUDIO PHOTOGRAPHIQUE

Publicité et industrie
Nature morte
Portrait haut de gamme (sur rendez-vous)
Reportage
Retouche et photomontage numérique
Tirages photo en série
Format de prises de vue du 24x36 mm au 20x25 cm
Éclairage électronique
Laboratoire intégré

PRÉ-PRESSE

Infographie
Composition
Scanner (50x65 cm)
PAO
Photogravure
Flashage
Epreuves Cromalin
Epreuves numériques laser

INTERNET

Création de pages Web
Création de sites

LASERCOLOR

IMPRESSION

Tous documents

PHOTOCOPIE COULEUR

De l'unité aux grandes séries
Tarif dégressif pour quantité
Impression numérique
de fichiers informatiques

14, rue des Ronzières • 69530 BRIGNAIS • Tél. 04 78 05 16 93 • Fax 04 72 31 67 75 • E-mail laserco@worldnet.fr



ALMET

contribue aux performances de ses clients

ZAC N°1 des Basses Vallières - 15/17, rue de l'Industrie
B.P. 7 - 69530 BRIGNAIS - Tél. : 04 72 31 52 52 - Fax : 04 78 05 47 96

une société du
GROUPE PECHINEY

Tout un programme

Parallèlement aux apprentissages fondamentaux, le rythme scolaire des petits brignairots est ponctué par des séances d'éveil et d'évasion sur le monde qui les entoure : une façon pour qu'ils se forment leurs repères.

Projets d'action pédagogique (PAE), contrats d'aménagement du temps de l'enfant (CATE), actions éducatives et innovantes (AEI) ou animations... quel que soit leur intitulé, ces cycles constituent pour l'enfant une base de découverte du monde qui l'entoure. Coordonnés avec les enseignements fondamentaux, ils le dynamisent dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture ou du calcul.

Chaque dossier élaboré par l'équipe pédagogique, fait l'objet d'un accord préalable de l'inspecteur d'Académie. Il repose sur une adhésion de tous les membres du corps enseignant : c'est toute l'école qui est concernée. Il nécessite parfois le recrutement d'intervenants spécialisés et l'acquisition de matériel pris en charge pour partie par le budget communal.

Démarrés au cours de l'année scolaire 95/96, voire des années précédentes, de nombreuses actions font l'objet d'une reconduc-

tion pour l'année scolaire 96/97... " au grand bénéfice des enfants qui peuvent ainsi approfondir leurs connaissances " explique André Favre, Conseiller municipal délégué à l'Education.

LES THÈMES SONT VARIÉS

Du côté des maternelles, c'est l'éveil corporel, qui a été choisi : une étape très importante dans le développement des tout-petits : danse et découverte de différentes formes d'expression physique dans les écoles Claudius Fournion et Jacques Cartier, (Athlétisme, jeux collectifs, lutte, escalade, gymnastique...), musique et danse pour les maternelles André Lassagne et Jean Moulin.

Du côté des classes élémentaires, l'informatique est à la base de deux projets, sensiblement différents.

A l'école Claudius Fournion, les enfants s'enthousiasment pour des logiciels de lecture, d'ortho-



Les animations de la Frapna : découverte de l'arbre, un être vivant dans le parc de l'hôtel de ville (1995)

graphe ou de réécriture. Une pratique qui permet à chaque enfant de synthétiser des notions abordées en classe.

Le projet de Jacques Cartier est plus axé sur un travail collectif : la rédaction et la réalisation d'un petit journal d'école. Les enfants vont donc découvrir le fonctionnement d'un logiciel de traitement de texte et de mise en page spécialement conçu pour leur âge. Ces choix sont conditionnés par un effort de formation des enseignants aux outils informatiques et par la participation bienvenue de parents d'élèves initiés, comme c'est le cas à Claudius Fournion.

L'école Jean Moulin poursuit cette année les actions liées à son projet d'école intitulé « la communication » dont la finalité est

d'améliorer la communication à l'intérieur et à l'extérieur de l'école et de faire de l'école un lieu d'échanges entre tous ses partenaires. Les enseignants ont mis en place les conditions d'une bonne qualité de vie et créé des lieux de communication privilégiés.

La réalisation d'expositions, de conférences, la fréquentation par tous les élèves de la BCD (bibliothèque centre de documentation) animée par une intervenante municipale qualifiée permet aux élèves de progresser dans la maîtrise de la langue écrite et orale.

L'engagement sur des projets à mener jusqu'au bout les rend plus responsables et autonomes

A L'INITIATIVE DE LA VILLE

L'éducation à l'environnement et à la sécurité routière sont les deux thèmes de réflexion proposés par la Ville aux écoles. Les enseignants peuvent les intégrer dans leur calendrier pédagogique au moment le plus opportun.

Le programme 96/97 présenté par la Fédération du Rhône de Protection de la Nature (FRAPNA) est toujours très apprécié. A ce jour une trentaine de classes élémentaires sont inscrites : parmi les thèmes proposés, la problématique des déchets, l'étude de l'écosystème des rivières, la découverte du monde des insectes ou l'observation des oiseaux arrivent en tête. Comme chaque année, ces séances feront l'objet de réalisations de travaux qui seront exposés à l'occasion des journées de l'environnement.

Baptisé "Ecole de la route", le programme de sensibilisation des



Découverte de l'informatique à l'école Claudius Fournion.

L'enseignement musical

est également très développé dans nos écoles. De la grande section de l'école maternelle au CM2, tous les élèves reçoivent une éducation musicale régulière, dispensée par des intervenants municipaux qui inscrivent leurs interventions dans les projets pédagogiques de chaque école. La qualité des prestations données chaque année en maintes occasions (fêtes des écoles, remises des prix...), témoigne de leur efficacité.

● ● ● **Suite de la page 9**

enfants à leur propre sécurité routière a deux dimensions : un cycle d'interventions dans les classes par différentes équipes compétentes (Gendarmerie, police muni-

cipale...) et des opérations collectives : représentation théâtrale, distribution de brassards, conférences... Il concerne les classes maternelles et primaires.

après formation des enseignants qui utiliseront des vidéocassettes spécialement élaborées par le Ministère de l'Éducation Nationale. ■



Les villes sont responsables devant la loi, de la mise à la disposition de l'Éducation nationale, de locaux et de leur entretien. Ici, visite de rentrée de la Commission scolaire à l'école Jacques Cartier. Michel Thiers, Maire, Paul Minssieux, Adjoint à l'Éducation et Françoise Freyburger, en discussion avec le directeur, Albert Duran.

LES LANGUES ÉTRANGÈRES AUSSI...

Mis en place dans les écoles de Brignais dès le début de l'expérimentation, l'enseignement des langues vivantes est un autre atout pour l'ouverture de l'école sur le monde extérieur. Tous les élèves reçoivent une initiation à l'anglais en CM1 et à l'allemand en CM2. Cet enseignement est assuré par des intervenants municipaux qui font une large place à la langue orale et à la découverte des cultures des pays européens concernés. Cet apprentissage devrait bientôt se généraliser à toutes les classes dès le CE1



La Semaine nationale du goût dans les restaurants scolaires : une initiative qui pourrait être reconduite. (Jean Moulin)

La rentrée 96/97

Le 3 septembre dernier, 1079 petits brignairots du 1^{er} degré ont repris le chemin des écoles publiques. Un effectif sensiblement identique à l'année 95/96 qui comptait 1087 inscrits.

La composition du corps enseignant a connu quelques modifications :

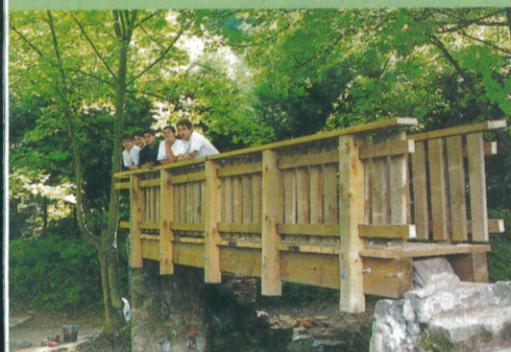
Mise à part le remplacement d'Yvette Rouxel par Jany Neveu à la tête de l'école maternelle Jacques Cartier, il convient de citer les arrivées de :

- Colette Coulet et Eric Bergery à L'école Claudius Fournion
- Marcel Rieu et Cécile Berg Delpit à l'école Jean Moulin
- Janick Lespect à l'école André Lassagne
- Isabelle Crémilleux, Brigitte Arnaud, Hélène Chambe et Elisabeth Peyret à l'école Jacques Cartier

ENVIRONNEMENT

La nouvelle Passerelle des scouts

Emportée par la crue du Garon de l'automne 1993, la Passerelle des scouts a été reconstruite cet été par la patrouille de l'Aigle. (6 scouts d'Europe) Avec les conseils techniques de Gérard Charroin et les matériaux fournis par la Ville, quatre week-ends de travail ont été nécessaires au groupe de volontaires, pour venir à bout du chantier. De nouveau, les brignairots peuvent éviter le passage à gué du Garon, chemin du Gué.



Remise des prix du concours floral

Elle s'est déroulée à Vourles le 5 octobre dernier, devant une assemblée nombreuse d'élus de Brignais, Chaponost et Vourles et de participants au concours intercommunal.

En préambule de la remise des prix aux lauréats de Brignais, Jacqueline Chauveau, Présidente du Syndicat d'Initiative de la Vallée du Garon (SI de Brignais), a rappelé le désir d'évolution qui a marqué l'édition 96. "Une nouvelle appellation moins restrictive, un règlement plus incitatif avec à la clef des prix en numéraire pour les lauréats. En amont, une démarche active de sensibilisation des Brignairots par les membres du Syndicat d'Initiative".

Des efforts qui ont porté leurs fruits avec un accroissement sen-

sible des inscriptions qui a favorisé un renouvellement des participants.

Nommé premier dans sa catégorie (maison avec jardin), Rémi Cuisinier a fait don de son prix aux Arcades (pour le remplacement d'un arbre) et à l'école Jean Moulin pour le Jardin des Petits Lutins. ■



L'objectif du concours floral est de faire participer les habitants à l'embellissement du cadre de vie communal, par une démarche volontariste .

Les lauréats de Brignais

Maisons avec jardin :
 1^{er} prix M. Cuisinier
 2^{ème} prix Mme Fraioli
 3^{ème} prix Mme Roux

Maisons sans jardin :
 1^{er} prix M. Henry
 2^{ème} prix Mme Rodrigo

Balcons :
 1^{er} prix Mme Benoit
 2^{ème} prix Mme Lopvet
 3^{ème} prix Mme Vernet

Commerces :
 1^{er} prix Société Vincent
 2^{ème} prix Restaurant Chlorophylle
 3^{ème} prix Société Beylat

Afin de promouvoir l'ensemble des transports en commun mis à la disposition des brignairots,

de leur faciliter la "consommation" de ce service, la Ville va distribuer dans tous les foyers brignairots une plaquette d'un nouveau genre.

Brignais bénéficie conjointement d'une desserte par le rail (depuis 1992) et par la route.

Si le rail est désormais sous la responsabilité de la Région (le Département en a eu provisoirement la charge entre 1986 et 1994), les dessertes par route sont de la compétence du Conseil Général du Rhône.

Il s'agit des lignes 101 (Lyon/Vienne), 102 (Chaponost / Saint-Fons), 105 (Lyon / Mornant) et 125 (Lyon / Saint-Etienne).

C'est pour globaliser l'offre en transports en commun de ces deux autorités organisatrices et pour démontrer la réalité du service à la disposition des brignairots, que la Municipalité a édité un mini guide local valable du 1er Novembre 96 au 30 Juin 97. Une réalisation qui se justifie par ailleurs, par les changements intervenus dans les horaires et dans les jours de circulation, après la parution du guide du Conseil général.

En un mot, "l'objectif est de casser l'idée reçue, qui consiste à dire que Brignais n'est pas desser-

Opération séduction

vie" explique Henriette Orsetti, en charge du dossier transports au sein du Conseil municipal.

LE PRINCIPE DU DÉCLOISONNEMENT DES LIGNES

Dans ce document, le principe retenu est de classer toutes les liaisons en direction de Lyon ou Saint-Fons et retour, chronologiquement, de la première navette du matin à la dernière du soir. Ce trajet type est en effet le plus utilisé par les brignairots.

A l'aide d'un tracé des lignes (communes desservies et arrêts dans Brignais) et de codes couleurs, la plaquette incite l'usager à choisir entre les différentes lignes en fonction de ses propres besoins horaires.

Ainsi, par exemple, un usager qui est à 17 h 15 place Bellecour et qui souhaite rejoindre Brignais, aura toutes les informations : soit rejoindre par métro, Gorge de Loup pour monter dans le train de 17 h 41, soit choisir un départ de Perrache à 17 h 45 (lignes 101 ou 105).

DE RÉELLES AMÉLIORATIONS

Au fil des négociations entre le Conseil général et les transporteurs, les demandes d'améliorations des élus gagnent peu à peu du terrain.

"Bien sûr c'est encore trop lent à notre gré... explique Michel Thiers pour résumer la situation et le sentiment de la Municipalité... mais il faut aussi que les brignairots nous aident, en démontrant par l'utilisation des services, leur attachement au principe de desserte de notre Ville par les transports en commun."

En parlant d'améliorations il convient d'en citer les principales.

- L'ouverture officielle aux brignairots de l'usage de la ligne 125 : jusqu'à la rentrée 1996, seule les lignes attribuées par concession à TVRA (101, 102, 105) pouvaient officiellement prendre en charge des usagers ou les déposer hors zone Sytral. C'est le cas pour Brignais.

- Une adaptation des horaires entre les lignes 125 (concession de Stely Cars) et 105 (concession de TVRA).

- Une uniformisation du nombre des liaisons quotidiennes de la ligne 101 sur la base des périodes scolaires : il n'y a donc plus de réduction des services en période de petites vacances scolaires.

- Et la création de la ligne 102 en septembre dernier : la première liaison directe (sans passer par le centre de Lyon), entre l'Est et l'Ouest de l'agglomération (Chaponost - Brignais - Hôpitaux Sud - Saint-Fons).



Un mini guide horaire à conserver pour tous les usagers des déplacements entre Brignais et Lyon ou St-Fons.

- Dans le domaine des services scolaires, la création d'une navette aller et retour entre Brignais et la Cité Scolaire Internationale (Lyon Gerland) grâce à une collaboration efficace entre les parents d'élèves concernés et la Commission transports.

D'autres projets sont à l'étude comme la création de nouveaux arrêts sur le tracé de la ligne 102 ou la remise en service de la ligne SNCF jusqu'à Givors.

Ce dernier étant inscrit à l'étude dans le Plan Départemental des Transports Urbains. ■



"...mais il faut aussi que les brignairots nous aident, en démontrant par l'utilisation des services, leur attachement au principe de desserte de notre Ville par les transports en commun."

Dans le domaine des tarifications, des efforts ont été consentis, notamment en ce qui concerne les abonnements. Ainsi par exemple, l'abonnement scolaire est de 660 F par an, alors que le coût moyen départemental du service s'élève à 4 500 F par enfant, la différence étant prise en charge par le Département. Reste le problème du coût des trajets entre deux zones : en dépit du peu de kilomètres à parcourir, Brignais et Saint-Genis-Laval étant situées, par exemple, dans deux zones distinctes, le prix du trajet est identique à un Brignais/Lyon.

BRIGNAIS 95

le 25.10.96

Communiqué de BRIGNAIS 95 pour le magazine de novembre 96

D'aucuns ont pu penser que notre position minoritaire nous cantonnait obligatoirement dans l'opposition.

Si nos propos, quelques fois acides, l'ont laissé croire, il n'en est rien pour certains dossiers où nous coopérons avec la majorité municipale car notre action n'est pas guidée par des avantages ou des intérêts personnels mais par une réflexion collective. Et entres autres pour :

- la révision du POS, actuellement en cours, et dont l'esprit va dans le sens que nous souhaitons : ralentissement de l'urbanisation, développement des espaces verts, revitalisation du centre...

- l'intercommunalité que nous voulons farouchement réaliser avec Vourles, Millery, Montagny et Chaponost car ces communes seront notre poumon vert vis à vis d'une Courly puissante et vorace.

Dans les semaines qui arrivent nous allons être amenés à voter le budget 97. Nous défendrons la position suivante :

- gel des taux d'imposition communaux
- diminution des frais de fonctionnement
- retour aux investissements utiles aux habitants afin que notre commune participe indirectement à la lutte contre le chômage

B 95ment vôtre,

Marc VALENTIN
Guy BOISSERIN

BRIGNAIS POUR TOUS

?

Pourquoi les élus de Brignais Pour Tous ont-ils voté contre l'achat de la propriété Hoffmann, malgré l'intérêt du site et l'intention affichée de l'utiliser pour la vie associative?

Parce que le Maire prévoit dans son rapport daté du 4 septembre, l'achat par préemption à la valeur estimée par les Domaines (2 000 000 F) et fait voter le 18 septembre un prix gonflé de 200 000 F, sans qu'aucune justification sérieuse soit présentée au Conseil Municipal en "passant outre l'avis des Domaines" ;

Parce que cette acquisition est faite en l'absence d'un programme d'utilisation, si ce n'est le simple transfert des associations depuis la maison du Moulin, alors qu'avec un peu d'imagination et de volonté, on peut aller au-delà en créant un espace de vie inter-génération (crèche, halte-garderie, troisième âge, etc.) afin de profiter au mieux, non seulement de la maison mais aussi du parc;

Parce qu'aucune estimation chiffrée des travaux d'aménagement n'a été établie en 4 mois et qu'il a fallu insister vivement pour obtenir, non sans réticences, une évaluation entre 2 000 000 et 2 300 000 F pour la seule maison de maître.

Parce que le coût de fonctionnement annuel (personnel, entretien, jardinier, chauffage, électricité, etc.) n'a fait l'objet d'aucune publication, faute d'avoir été établi.

Parce que dans ces conditions, un vote favorable, et l'adhésion à un groupe de travail sur ce sujet, n'auraient été que l'approbation de méthodes que nous condamnons et auxquelles nous nous opposons, malheureusement sans succès, depuis de longues années.

Christiane CONSTANT
Claude LESIMPLE
François MATHEVET
Christian TOUBOLIC
Annie MIRALLES

ENSEMBLE POUR BRIGNAIS

IL Y A BIEN MIEUX QUE LA CALOMNIE

Une chance pour Brignais, plusieurs listes vous représentent au Conseil municipal, plusieurs façons d'appréhender la gestion communale qui pourraient se confronter d'une manière constructive.

Mais pourquoi à Brignais gaspille-t-on cette chance ?

Pourquoi des critiques négatives non fondées et pas de consensus sur des dossiers aussi fondamentaux pour l'avenir de nos enfants que leur éducation ?

Pourquoi la paix scolaire serait l'ennemie des valeurs républicaines que nous défendons ?

Pourquoi vouloir dresser les populations les unes contre les autres ?

Pourquoi vouloir faire croire que seul l'intérêt personnel et la soif du pouvoir motivent les hommes ?

Alors simplement, sans esprit de polémique et en réponse aux attaques personnelles de Brignais Pour Tous (dans le dernier Brignais Magazine de Mai/Juin 96) à l'encontre de l'Adjoint délégué à l'éducation, nous nous devons de porter à votre connaissance les réponses suivantes :

- La paix scolaire est nécessaire pour permettre en toute sérénité, l'éducation scolaire de nos enfants et la formation de nos futurs citoyens.

- Offrir la liberté de choix entre l'école publique et l'école privée, avec la même qualité d'enseignement, est un privilège que notre pays doit offrir à ses enfants. Loin de s'affronter, ces écoles se complètent. Cette complémentarité fait partie intégrante de notre culture.

- Le budget scolaire décidé par le Conseil municipal s'élève globalement pour le dernier exercice terminé à :

- école publique : 7 859 715 F pour 1087 élèves, soit 7 230 F par enfant.

- école privée : 393 065 F pour 347 enfants, soit 1 132 F par enfant.

Ne poussons pas plus loin les comparatifs. Le choix que les parents font lorsqu'ils choisissent une école, relève d'autres motivations que financières.

Votre Conseil municipal fait son devoir comme l'ensemble des conseils municipaux de France. Il donne à l'école publique les moyens qui lui sont dus et prévus par nos lois.

Pour toutes les écoles, les financements sont motivés et expliqués. Chaque année il en est publiquement rendu compte.

C'est naturellement que nous nous sommes permis de vous rappeler qu'à Brignais, tout est fait dans le respect des lois de notre République.

Nous sommes vos dévoués... alors bien mieux que la calomnie, harmonisons nos idées dans l'intérêt de nos enfants.

Les 24 Conseillers municipaux de la majorité - Liste Ensemble pour Brignais

BRIGNAIS FAIT FRONT

BRIGNAIS FAIT FRONT
NI GAUCHE NI DROITE
FRANÇAIS D'ABORD

Ce maigre espace ne nous permettant pas de vous informer clairement, nous vous invitons à nous rejoindre lors de nos réunions mensuelles tous les 3^{ème} jeudi du mois à partir de 20 h 30.

Soit les 16 Janvier, 20 Février, 20 Mars

A la Maison des Associations
43, rue de la Giraudière
69530 BRIGNAIS
Tél : 04 72 31 05 02

Nous profitons de cet encart pour vous présenter nos meilleurs vœux nationalistes pour l'année 1997.

Vos conseillers Municipaux

Jean-Paul VEYRARD
Maurice CLEMENCON



Tet P Balleydier

CARROSSERIE - MÉCANIQUE
PEINTURE - ÉLECTRICITÉ
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

21, rue Général de Gaulle - B.P. 11 - 69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 17 33



Farandole

TISSUS - MERCERIE
COUTURE - RETOUCHES

Monique PAIN

3, rue du Colonel Guillaud
ouvert du mardi au samedi

69530 BRIGNAIS - Tél. 04 72 31 60 26



Eclairage public
entretien

Travaux neufs

12, rue Ampère
69600 OULLINS

Tél. 04 78 51 00 74
Fax 04 78 86 97 52

R
H
O
N
I
S
S
A

Et la propreté devient pureté...

*Nettoyage Industriel
(bureaux - usines - magasins)
Entretien journalier ou périodique
Lavage vitrerie
Traitement de sols (métallisation...)
Shampooing moquettes
Ponçage-vernissage de parquets
Devis gratuits*

70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 30 20 - Fax : 04 78 05 41 66

IRHONIBAT

*Rénovation, Décoration : la Passion Création
Pose tous revêtements de sol - Peinture - Tapisserie
Stores intérieurs et extérieurs (Pose - Entretien)
Tous travaux d'agencement
Atelier couture : voilage, ameublement
Devis gratuits*

70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 30 20 - Fax : 04 78 05 41 66

ESPACE AUTO BRIGNAIS

Agent **SCAGLIONE**



RENAULT

MÉCANIQUE
ÉLECTRICITÉ
Ventes - Reprises
Crédit

266, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 21 19 - Fax : 04 78 05 49 37

Christian GRAU
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

ALARME
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE



8, allée Arthur Rimbaud
69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 72 31 10 32
Fax : 04 72 31 16 29



BRISCOPE ACTUALITÉS

1,2,3 Couleurs

Comédie musicale, spectacle tout public dès 3 ans.

Au début le soleil brillait si fort que tout était jaune ! Le ciel, les murs, la terre... même la musique était jaune. C'est alors qu'arriva le bleu, puis le rouge...

Un mélange de théâtre et de chansons dans un décor douillet tout en rondeurs et en douceur, par la compagnie "Les Oiseaux de Passage".

Mardi 17 Décembre, 19 h 30

Tarifs : 60, 50, 30 F

Les XXIII manières de Maître Mouche

Fatrasie médiévale.

Voler, cacher, moquer et dissimuler, voilà toute la personnalité de l'Escamoteur surnommé aussi Maître Mouche. Les comédiens donnent vie à une foule de personnages dans une sorte de charivari représentant l'universelle folie de la nature humaine.

Les textes sont tirés des fabliaux, farces, chants de troubadours adaptés pour la scène en français.

Vendredi 17 Janvier 1997, 20 h 30

Samedi 18 Janvier 1997, 20 h 30

Tarifs, 60, 50, 40 F

L'ensemble des trompettes de Lyon

Musique classique



Possibilités de tarif réduit pour les associations locales et groupes.

Cet ensemble original réunit des musiciens de toute la France. Il propose en concert des œuvres transcrites ou composées pour lui dans des répertoires classique, contemporain ou jazz.

L'ensemble des trompettes de Lyon est comparable aux ensembles de Paris et de New York par l'instrumentation et les jeux scéniques dont il fait preuve. Il est absolument unique en son genre.

Programme : Bach, Mozart, Arban, Borodine, Musso, Rota et Bizet.

En première partie : l'ensemble de cuivres de l'Harmonie de Brignais

Vendredi 24 Janvier 1997, 20 h 30

Tarifs : 60, 50, 40 F

Quand les milieux culturels et économiques se tendent la main

Au cours de l'inauguration de la saison 96/97, Jean Payrou Salès, Président de l'Office Culturel de Brignais, a présenté officiellement le Club des Entreprises Partenaires du Briscope : Balleydier, Catherin, Charroin, Crédit Agricole Centre Est, Fontana Tourisme, Idéal Cocktail, Lasercolor, MOS et Rhonis-Rhonibat.



Photo de famille :

1^{er} rang assis de gauche à droite :

M. GUINET (Crédit Agricole, Directeur de la région de St-Genis-Laval), **E. GALERA** (PDG Rhonis), **B. RENOUD GENTIL** (PDG Idéal Cocktail), **M. DARGAUD** (Crédit Agricole, Directeur de l'agence de Brignais) **T. BALLEYDIER** (P.D.G. Balleydier S.A.), **P. ROCHEBLOINE** (PDG Lasercolor).

2^{ème} rang debout de gauche à droite :

G. DESFORGES (Ville de Brignais, Conseiller municipal), **V. ROUX** (Directrice commerciale Rhonis), **J.L. CHAMALY** (Relations extérieures MOS), **E. BECK** (Ville de Brignais, Conseiller municipal), **G. CATHERIN** (PDG Catherin), Société MOS, **P. BALLEYDIER** (D.G. Balleydier), **P.J. CHARROIN** (PDG Charroin).

Un groupe de neuf entreprises pour qui "commerce" et "démarche culturelle" ne sont pas incompatibles.

DES MOTIVATIONS DIVERSES

Ainsi pour Corinne Fontana (PDG de Fontana Tourisme), cette rencontre est toute naturelle. "L'activité du voyage a quelque chose de culturel. Et le Briscope, c'est une invitation au voyage, à l'exotisme pour une partie de sa programmation".

Pour Béatrice Renoud Gentil (Idéal Cocktail), la liaison avec les activités de son entreprise est tout aussi naturelle : "la cuisine est un art, c'est un fait culturel".

D'autres motivations sont mises en avant. Pour le Crédit agricole, c'est la volonté d'adhérer à une opération de mécénat développée à l'échelon local. Ce qui n'est pas fréquent. "Au delà des possibilités de faire plaisir à nos clients de tous âges en leur offrant des places, un tel partenariat témoigne de notre volonté toujours constante de vivre au rythme de la vie locale" explique Michel Dargaud, directeur de l'agence de Brignais.

Pierre-Jean Charroin lui, fréquente le Briscope à titre personnel... "par facilité, par proximité,

par envie de consommer des produits culturels...". L'adhésion de son entreprise au Club des Partenaires, ... c'est une façon de soutenir une présence culturelle sur Brignais qui apporte un plus, notamment aux scolaires. Notre démarche est totalement libre et gratuite".

L'élaboration de ce concept de partenariat avec les milieux économiques a deux objectifs :

- Cibler un public potentiellement spectateur, vivant de près ou de loin dans l'univers "brignairot" et qui n'a jamais eu l'occasion d'acheter un billet pour un spectacle au Briscope.

- Répondre à la nécessité de développer les capacités financières de l'entreprise culturelle "le Briscope", notamment en termes de communication sur la grande agglomération lyonnaise.

Concrètement, chacune des entreprises signataires bénéficie d'invitations à choisir parmi les spectacles de la saison et à offrir aux personnes de son choix (clients, fournisseurs, salariés...)

Des contacts qui dépassent souvent les limites géographiques de l'agglomération lyonnaise et qui vont permettre de développer la

notoriété du Briscope.

Tout au long de la saison, "le groupe des 9" sera associé à son image via la communication de la salle de spectacles. (affiches mensuelles, plaquettes,...).

Pour Lionel Vallar, Directeur de la programmation, l'opération n'a pu être possible que grâce au travail réalisé lors des saisons précédentes : positionnement de la salle, choix des spectacles, travail en liaison constante avec les décideurs locaux.

Les 9 entreprises partenaires de la saison 96/97 appartiennent à des univers complémentaires. "Des dirigeants qui se sont souvent révélés de réels amateurs et qui nous ont confortés dans cette initiative" conclut le président de l'OCB. ■



Le Briscope fait partie de la liste des entreprises culturelles subventionnées par le Conseil Général du Rhône. Il était présent aux "Avant scènes" de la Part Dieu.